

Février 2014

Pas d'orientation scolaire au service de tous les élèves sans les CIO et les COP

Avec la mise en place, le 30 janvier 2014, d'un Groupe de Travail sur la question de l'Orientation (GTO) dans l'EN et de ses services spécifiques, le ministère semble enfin prendre la mesure de la place occupée par les Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et les Conseillers d'Orientation Psychologue (COP) dans l'approche éducative de l'orientation scolaire. Reste à savoir si les réponses qui seront proposées permettront de remettre à flot un service public d'orientation de l'EN aujourd'hui porté à bout de bras par des personnels déboussolés....

Les services d'orientation de l'EN ont en effet subi, ces dernières années, autant de dégradations (fermetures de CIO, recrutement de COP quasi inexistant...) de leurs conditions d'accueil du public et de travail de leurs personnels que de remise en question du sens même de leurs missions (projet de décentralisation, de régionalisation, priorité à l'insertion au détriment d'une contribution à la réussite éducative par l'aide à l'appropriation par les élèves d'un système éducatif qui reste des plus opaques pour nombre d'entre eux).

Quelques précisions qu'il était bon de rappeler...

Le document de travail soumis aux organisations syndicales le 30 janvier (mieux vaut tard que jamais !) s'appuie sur plusieurs aspects qui nous permettent d'envisager la poursuite de notre participation au GTO :

- Le rappel de la mission régaliennne de l'Etat (non partagée donc) en terme d'orientation scolaire.
- Le rappel du maintien des CIO en appui de la mise en œuvre de la politique d'information et d'orientation des jeunes dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.
- Le rappel de la situation des personnels de l'orientation qui restent des fonctionnaires d'Etat (leurs statuts et leurs missions étant définis par l'EN).

Mais de fortes inquiétudes qui persistent

Au-delà des fermetures de CIO en cours (Rouen...) dénoncées par toutes les organisations syndicales présentes à ce GTO (groupe de travail), il nous semble aussi particulièrement contradictoire de mener une réflexion sur l'« architecture du système d'orientation » de l'EN alors que des expérimentations « SPRO » (Service public régional de l'orientation) ont été mises en place dans huit régions hors de tout cadrage national. Sans doute est-ce une manière d'anticiper la participation envisagée des CIO au « SPRO » tel qu'il pourrait être défini dans la loi Formation Professionnelle, emploi et démocratie sociale (FP). Enfin, nous n'avons, pour le moment aucune indication précise sur les réelles intentions ministérielles concernant :

- La place et le statut des CIO dans le projet de loi FP (la formulation actuelle de l'article consacré au service public de l'orientation évoque le rôle de l'Etat dans la définition de la politique d'orientation des élèves et des étudiants mais ne cite pas les CIO en tant que tels).
- La carte des CIO et leurs règles d'implantation (c'est d'ailleurs un des points qui permettra de mesurer la volonté du ministère de préserver un service public de l'orientation à part entière dans l'EN).
- Si « SPRO » il y a (cf article 12 du projet de loi FP), comment en sera déterminé l'apport des CIO (le ministère envisage une convention entre l'autorité académique et la région).

Pour un service public d'orientation de l'éducation nationale digne de ce nom

SUD éducation défend une véritable politique de l'orientation scolaire au service de tous les élèves et de leur famille et condamne toutes les mesures qui ne feraient qu'accentuer une situation inverse. Nous rappelons à ce titre que le « SPRO » en tant qu'émanation du concept d'orientation et de formation professionnelle tout au long de la vie (loi OFPTLV de 2009) ne correspond pas à nos yeux à une réponse appropriée aux questions sociales (emploi, insertion professionnelle...) qui laminent actuellement notre société. Au contraire, le « SPRO » s'inscrit dans la dérive actuelle d'une vision utilitariste de l'école qui penche de plus en plus du côté de l'entreprise, clé de voûte du modèle économique libéral. L'installation, en octobre dernier, du conseil national éducation économie en est une des dernières illustrations.

Pour permettre aux élèves de construire leurs parcours scolaires en prenant en compte un certain nombre d'éléments liés tout autant à leur personnalité en construction qu'à des réalités collectives, SUD éducation considère que le service public d'orientation de l'éducation nationale doit être renforcé et portera au cours des discussions ministérielles à venir, et d'une manière générale, que ce soit à propos des services ou à propos des métiers de l'orientation, les revendications suivantes :

Pour les CIO

- **Ils doivent relever exclusivement de l'éducation nationale**
- **Retour au nombre existant avant les fermetures de ces cinq dernières années**
- **Des moyens de fonctionnement décents (en personnels et en locaux et matériels)**
- **Si « SPRO » il y a, la convention entre autorité académique et région doit s'inscrire dans un cadre institutionnel national défini par le ministère de l'Education Nationale et limiter la contribution des CIO à une simple participation à la coordination des acteurs publics de l'orientation, de l'insertion et de la formation professionnelle (à l'image de ce qui existe, de fait, actuellement)**

Pour les COP

- **Affectation en CIO**
- **Confirmation de leur statut et de leurs missions (décret du 23 août 2011)**
- **Recrutement à la hauteur des besoins pour remédier à l'importante précarisation du corps (titularisation des COP contractuels) et pour permettre d'atteindre le ratio de 1 COP pour 500 élèves du second degré**

Prise en charge des frais de déplacement entre CIO et établissements scolaires

**L'ECOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE
L'EDUCATION / L'ORIENTATION NE SONT PAS DES MARCHANDISES.**



fédération des syndicats sud éducation